



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

automobiles

Question écrite n° 94905

Texte de la question

M. Jean-Pierre Abelin attire l'attention de M. le ministre auprès de la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, sur les conséquences de la fin des dispositifs au soutien du secteur automobile. La situation du secteur automobile reste extrêmement difficile après une année 2009 qui a vu plans sociaux et fermetures d'entreprises. La prime à la casse et le bonus malus ont joué leur rôle de stabilisateur et redonné des couleurs au marché. Aujourd'hui leur effet s'estompe avec la fin programmée de l'une, la réduction de l'autre. Déjà le chômage technique est reparti à la hausse. Renault vient de proposer des départs anticipés volontaires sous forme de préretraites déguisées financées par le constructeur. Par ailleurs, le CTP qui a permis d'apporter un soutien personnalisé et le maintien des revenus pendant un an arrive en fin de parcours. Le bassin d'emploi châtelleraudais, riche en équipementiers, très durement touché, exprime son inquiétude face à l'angoisse du retour des difficultés et la fin des dispositifs. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui apporter des précisions sur les réponses que le Gouvernement compte mettre en oeuvre face à cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Abelin](#)

Circonscription : Vienne (4^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 94905

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : Industrie, énergie et économie numérique

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 décembre 2010, page 13268

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)